

2 juin 2020

Écocentres : ouverts

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie invite la population à limiter ses déplacements et à éviter de se rendre à l'écocentre si cela n'est pas nécessaire.

La Régie demande de ne pas se présenter à l'écocentre si la personne présente des symptômes grippaux.

A l'écocentre, les consignes suivantes doivent être respectées :

NOMBRE DE PERSONNES LIMITÉ

2 M ENTRE LES PERSONNES

10\$ PAYPASS OU MONTANT EXACT

ASSISTANCE VOUS DÉCHARGEZ VOS MATIÈRES

PATIENCE, RESPECT, COURTOISIE : MERCI !

Trier les items par [catégorie](#) permet de faciliter le déchargement.

Mardi au samedi

9 h à 16 h 30

Shawinigan

2132, avenue de la Transmission

Louiseville

760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès

440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Champlain

295, route Sainte-Marie

Mardi au samedi

8 h 30 à 17 h 30

Trois-Rivières, secteur ouest

2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est

1921, rue des Toitures

Collecte des matières recyclables (bac bleu) : maintenue

La collecte des matières recyclables se poursuit normalement.

Rappelons que les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être déposés dans le bac de déchets et non dans le bac bleu.

Nous joindre : recyclage@rgmrm.com



Collecte et élimination des déchets : maintenue

La collecte des déchets relève de votre municipalité.

Le lieu d'enfouissement est en activité.

Vidange des fosses septiques : maintenue

La Régie vidange et traite les boues de fosse septique des résidences situées sur le territoire des municipalités suivantes :

Charette	Saint-Roch-de-Mékinac
Saint-Boniface	Saint-Séverin
Saint-Élie-de-Caxton	Saint-Tite
Saint-Étienne-des-Grès	Trois-Rives
Sainte-Ursule	Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Saint-Mathieu-du-Parc	Sainte-Anne-de-la-Pérade
Saint-Sévère	Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Grandes-Piles	Saint-Narcisse
Hérouxville	Saint-Prosper-de-Champlain
Lac-aux-Sables	Saint-Stanislas
Notre-Dame-de-Montauban	Shawinigan
Saint-Adelphe	Trois-Rivières
Sainte-Thècle	

Vous recevrez par la poste une lettre qui vous indiquera la date à laquelle votre fosse sera vidangée. Veuillez-vous assurer que votre fosse septique soit accessible et que les couvercles soient dégagés. Notez que vu le contexte de la Pandémie, il est possible qu'il y ait un délai de quelques jours entre la date fixée et le jour ou nous procéderons à la vidange.

Nous joindre : gestiondesboues@rgmrm.com

Formation compostage domestique : annulée

Les séances de formation sur le compostage domestique prévues en avril 2020 sont annulées.

Vous avez besoin de conseils pour votre compostage : visitez la section compostage domestique sur le site [Internet de RECYC QUÉBEC](#)

Afin de préserver la capacité de maintenir les différents services de gestion des matières résiduelles, la Régie prend les mesures nécessaires afin de protéger la santé de ses employés. Le télétravail est privilégié, les horaires sont adaptés et les recommandations des autorités de la santé publique sont appliquées.

Ces informations seront mises à jour régulièrement.

Prenez soin de vous !



**Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie**

**Nous sommes là :
819 373-3130
rgmrm@rgmrm.com**